

Renouvellement de la Stratégie de développement durable de la CCN

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE & DES
INTERVENANTS REGIONAUX
PRINTEMPS 2018

Table des matières

I – Description du projet	2
A. Contexte.....	2
B. Objectifs du projet.....	2
II. Processus de consultation publique	2
A. Aperçu	2
Objectifs	2
a. Date et heure.....	3
b. Formule.....	3
B. Procédures et outils de la consultation.....	3
a. Atelier des parties prenantes.....	3
b. Enquête publique en ligne	3
C. Invitations et promotions.....	4
D. Participants.....	4
a. Parties prenantes	4
b. Répondants à l'enquête.....	4
III. Faits saillants de la consultation des parties prenantes et du grand public	4
IV. Analyse des résultats et principaux commentaires reçus	5
A. Atelier des parties prenantes	5
B. Enquête publique en ligne.....	8
V. Intégration des résultats	14
VI. Prochaines étapes	16
VII. Annexe 1 : Enquête en ligne.....	17

I – Description du projet

A. Contexte

La Stratégie environnementale actuelle de la CCN, sous le titre « Bâtir une capitale plus verte » est arrivée à échéance en mars 2018. Une première ronde de consultations internes s’est tenue au début de 2017 pour recueillir des idées sur les objectifs que devait comporter la nouvelle stratégie. En juin 2017, dans le même esprit, nous avons procédé à une première ronde de consultations externes. Cliquez [ici](#) pour consulter le rapport.

Parallèlement, un projet de loi a été déposé au Parlement proposant des modifications à la *Loi fédérale sur le développement durable* (LFDD) qui élargirait la responsabilité de mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et permettrait de retenir une approche pangouvernementale de durabilité sur le plan de l’environnement.

Bien que l’on ne propose pas que la CCN soit tenue de rendre compte des progrès réalisés en ce qui concerne la SFDD, la CCN le fera volontairement afin de veiller à ce qu’ils soient alignés et conformes aux priorités et buts fédéraux. Par conséquent, la nouvelle stratégie environnementale de la CCN sera une stratégie de développement durable en phase avec les buts, les cibles et les jalons énoncés dans la SFDD tout en demeurant fidèle aux idées recueillies au cours du processus de consultation.

B. Objectifs du projet

Mettre en place une Stratégie de développement durable pour la CCN en septembre 2018.

II. Processus de consultation publique

A. Aperçu

Dans le cadre de la phase 1 du projet, une première série de consultations publiques en personne a eu lieu en juin 2017 avec les parties prenantes et les membres du grand public. En s’appuyant sur les commentaires reçus au cours de cette phase et sur les objectifs généraux de la Stratégie fédérale de développement durable, la CCN a élaboré un ensemble de mesures concrètes visant à favoriser une plus grande durabilité environnementale dans ses activités.

Au cours de la phase 2 du projet, la CCN a tenu des consultations publiques en personne avec les parties prenantes et une consultation en ligne avec le grand public pour solliciter des commentaires sur le contenu de la nouvelle stratégie. Ce rapport présente les résultats de la deuxième phase de consultation.

Objectifs

Les objectifs de la deuxième série de consultations publiques étaient les suivants :

- Permettre aux parties prenantes et aux membres du grand public d'identifier les éléments qu'ils jugent les plus importants parmi les 34 mesures décrites dans la Stratégie de développement durable et de classer ces éléments par ordre de priorité.
- Permettre aux parties prenantes et aux membres du grand public d'évaluer et de commenter le contenu de la stratégie globale.

a. Date et heure

Consultation en personne avec les parties prenantes :

- Le 1^{er} mai 2018

Enquête en ligne :

- Du 21 juin au 12 juillet 2018

b. Formule

La consultation publique consistait en un atelier en personne avec les parties prenantes et une enquête en ligne auprès du public.

B. Procédures et outils de la consultation

a. Atelier des parties prenantes

Au début de l'atelier, le personnel de la CCN a présenté un aperçu de l'ébauche de la Stratégie de développement durable 2018-2023 et a répondu aux questions des participants. Les parties prenantes ont ensuite été invitées à participer à un exercice d'établissement des priorités au cours duquel elles devaient déterminer les secteurs dans lesquels la CCN devait concentrer ses efforts. Chaque participant a reçu un budget de 100 \$ en argent de jeu et on lui a demandé de répartir ces fonds entre les 34 mesures décrites dans la stratégie.

Après l'activité d'établissement des priorités, les parties prenantes ont participé à une discussion pendant laquelle le personnel a sollicité des idées et des commentaires supplémentaires sur le contenu de la stratégie. Une enquête de suivi a également été transmise à tous les participants dans le but de cerner les possibilités de partenariat, nouvelles ou existantes, qui pourraient aider la CCN à mettre en œuvre la Stratégie de développement durable. On a également demandé aux participants de fournir tous les commentaires additionnels qu'ils pouvaient avoir à ce moment-là.

b. Enquête publique en ligne

L'enquête en ligne a été divisée en deux parties. Dans la première partie, les répondants ont été invités à participer à un exercice d'établissement des priorités en plusieurs étapes. Pour chacun des dix objectifs primordiaux de la stratégie, les répondants devaient choisir jusqu'à deux mesures qui étaient les plus importantes pour eux. On a ensuite présenté aux répondants une liste de toutes les mesures qu'ils avaient choisies dans les dix questions précédentes et on leur a demandé d'en choisir jusqu'à trois qui étaient les plus importantes pour eux.

Dans la deuxième partie, les répondants ont été invités à lire la Stratégie de développement durable et à évaluer leur niveau de satisfaction à l'égard de son contenu sur une échelle de Likert en cinq points (très insatisfait, insatisfait, ni satisfait ni insatisfait, satisfait et très satisfait). Les répondants ont également été invités à fournir des commentaires additionnels dans un encadré à texte ouvert.

C. Invitations et promotions

Une invitation par courriel a été envoyée à l'aide des listes de distribution des Affaires publiques, qui comprennent les parties prenantes suivantes :

- Groupes de défense des intérêts, groupes d'utilisateurs et groupes environnementaux
- Associations de résidents
- Particuliers

Des messages ont également été affichés sur les comptes de médias sociaux de la CCN (Facebook et Twitter) pour solliciter la participation de tous les membres du public concernés. Une campagne de publicité numérique payante a également été lancée sur Facebook, Google et les sites Web des journaux *Le Droit* et *Ottawa Citizen*.

D. Participants

a. Parties prenantes

Vingt-trois personnes représentant des ministères fédéraux, des municipalités et des organisations non gouvernementales ont participé à la consultation en personne avec les parties prenantes.

b. Répondants à l'enquête

Au total, 622 personnes ont répondu à l'enquête en ligne complète.

III. Faits saillants de la consultation des parties prenantes et du grand public

- Les trois mesures qui ont reçu la plus grande part du budget alloué par les intervenants sont les suivantes :
 1. Promouvoir l'élaboration d'une stratégie de transport régional durable. (7 %)
 2. Contrôler l'étendue des espèces de plantes envahissantes avec les partenaires régionaux. (6 %)
 3. Contrôler le volume de ruissellement pluvial avec des projets d'aménagement, de réaménagement, de réurbanisation, d'aménagement linéaire et de modernisation des installations de gestion des eaux pluviales sur les terrains fédéraux. (6 %)
- Soixante-deux pour cent des répondants à l'enquête se disent satisfaits ou très satisfaits du contenu de la Stratégie de développement durable, tandis que 9 % se disent insatisfaits ou très insatisfaits.

- Les trois mesures les plus importantes identifiées par la plus grande partie des répondants à l'enquête lors de la consultation publique sont les suivantes :
 1. Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale. (34 %)
 2. Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer la fonction écosystémique. (24 %)
 3. Créer un programme d'aménagement paysager favorable à l'habitat des pollinisateurs. (20 %)

IV. Analyse des résultats et principaux commentaires reçus

A. Atelier des parties prenantes

Activité d'établissement des priorités

Les parties prenantes ont réparti les fonds fictifs de façon assez équilibrée entre les 34 mesures; une seule mesure n'a reçu aucune allocation budgétaire. Les mesures qui ont reçu la plus grande part des fonds sont les suivantes :

1. Promouvoir l'élaboration d'une stratégie de transport régional durable. (7 %)
2. Contrôler l'étendue des espèces de plantes envahissantes avec les partenaires régionaux. (6 %)
3. Contrôler le volume de ruissellement pluvial avec des projets d'aménagement, de réaménagement, de réurbanisation, d'aménagement linéaire et de modernisation des installations de gestion des eaux pluviales sur les terrains fédéraux. (6 %)
4. Adopter une norme concernant la conception des bâtiments et pour l'aménagement paysager afin de réduire les collisions d'oiseaux (5 %)
5. Déterminer et protéger les corridors écologiques sur les terrains de la CCN. (4 %)
6. Augmenter la production d'aliments sur les terres agricoles de la CCN. (4 %)
7. Établir de nouveaux partenariats avec des organismes locaux afin de réaliser des programmes et des initiatives de mobilisation et d'éducation des citoyens au sujet de la conservation de la nature et de la biodiversité sur les terrains de la CCN. (4 %)
8. Évaluer le risque d'incidences du changement climatique sur les actifs, les programmes et les services de la CCN dans le cadre d'une recherche et préparer un plan d'adaptation et de résilience au changement climatique. (4 %)

Pour obtenir un aperçu complet de la répartition du budget, voir la figure 1.

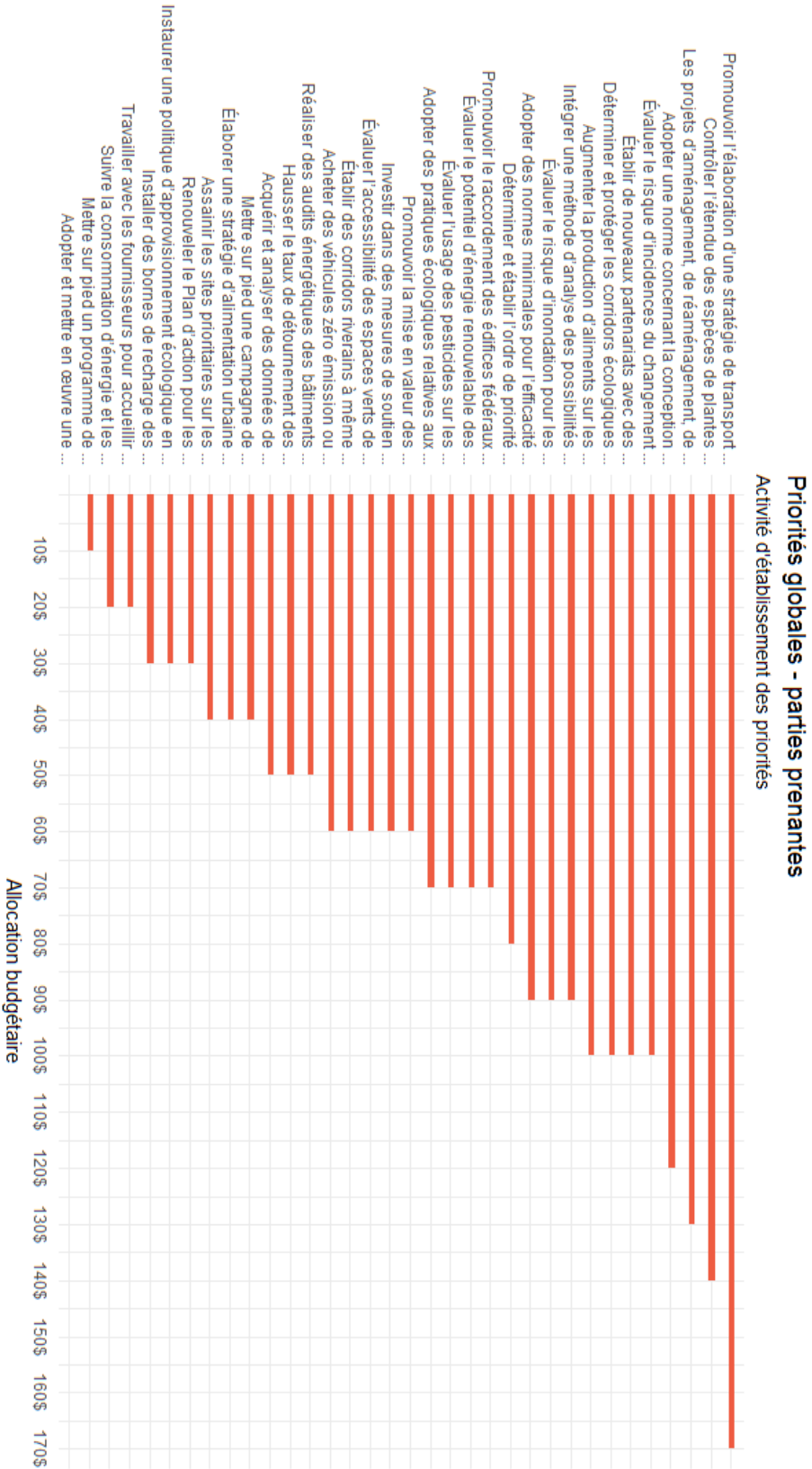


Figure 1

Discussion

Ci-dessous est présenté un résumé des principales suggestions formulées par les parties prenantes au cours de la discussion qui a suivi l'activité.

- Améliorer le lien entre les six principes directeurs et les dix actions.
- Indiquer le montant des fonds, temps, et ressources supplémentaires requis pour chaque action, ainsi que les revenus ou les économies potentiels dans les exercices de priorisation futurs (ex. la consultation publique en ligne).
- Prioriser et renforcer les partenariats :
 - Établir plus de partenariats avec les organismes gouvernementaux, les villes, les organisations à but non lucratif, les groupes communautaires et les résidents.
 - Préciser les partenaires actuels de la SDD et les actions qui ont ou qui nécessitent des partenariats.
 - Identifier des projets de recherche communs avec des partenaires et des intervenants.
 - Accéder à différents fonds et tirer parti des ressources grâce à des partenariats avec des organisations non gouvernementales et à but non lucratif.
- Engager les jeunes et recueillir leurs contributions, notamment lors de l'élaboration de programmes et d'initiatives de mobilisation et d'éducation des citoyens au sujet de la conservation de la nature et de la biodiversité.
- Surveiller la couverture de la canopée d'arbres dans les zones urbaines afin d'améliorer la protection des arbres en milieu urbain, et utiliser la couverture de canopée comme un indicateur dans la stratégie sur la forêt.
- Envisager la protection des zones humides dans la gestion des eaux pluviales et consulter les propriétaires de maisons à proximité lors de la restauration des zones humides endommagées.
- Pour les actions qui exigent des évaluations, les intervenants encouragent également la CCN à mettre en œuvre certaines actions pour continuellement améliorer les résultats.
 - Par exemple, après avoir évalué l'utilisation des pesticides sur les terres de la CCN, réduire ou éliminer l'utilisation de ces pesticides.
- Incorporer la protection du patrimoine sous l'objectif « un gouvernement à faibles émissions de carbone ».
- Assurer une communication fréquente et ouverte et adopter des pratiques saines de gouvernance.

Enquête de suivi

Les parties prenantes ont défini les possibilités de partenariat suivantes qui pourraient aider la CCN à mettre en œuvre la Stratégie de développement durable et à bâtir une région de la capitale nationale plus verte :

- Programmes et initiatives de conservation écologique
- Système énergétique centralisé
- Restauration du littoral
- Adaptation aux changements climatiques
- Stratégie forestière

Les parties prenantes ont également indiqué qu'elles aimeraient être tenues au courant des progrès de la stratégie. Elles ont indiqué les formules et fréquences suivantes pour la réception de cette information :

- Courriel une fois par saison
- Brèves réunions d'intervenants chaque 6 ou 12 mois
- Mise à jour de 5 à 10 minutes chaque trois mois lors d'une réunion publique (conseil d'administration ou autre rencontre publique)
- Rencontre ou présentation une fois par an, possiblement à la suite de développements majeurs

B. Enquête publique en ligne

Exercice d'établissement des priorités

L'exercice d'établissement des priorités a permis aux répondants d'indiquer les mesures qui, parmi les 34 mesures, étaient les plus importantes pour eux. Bien que les mesures les plus fréquemment choisies parmi les 10 objectifs distincts aient recueilli l'appui de la majorité (*voir le tableau 1 et l'annexe I*), les préférences étaient réparties plus uniformément entre les 10 groupes (*voir la figure 2*).

Tableau 1 : Mesures les plus fréquemment choisies, par objectif

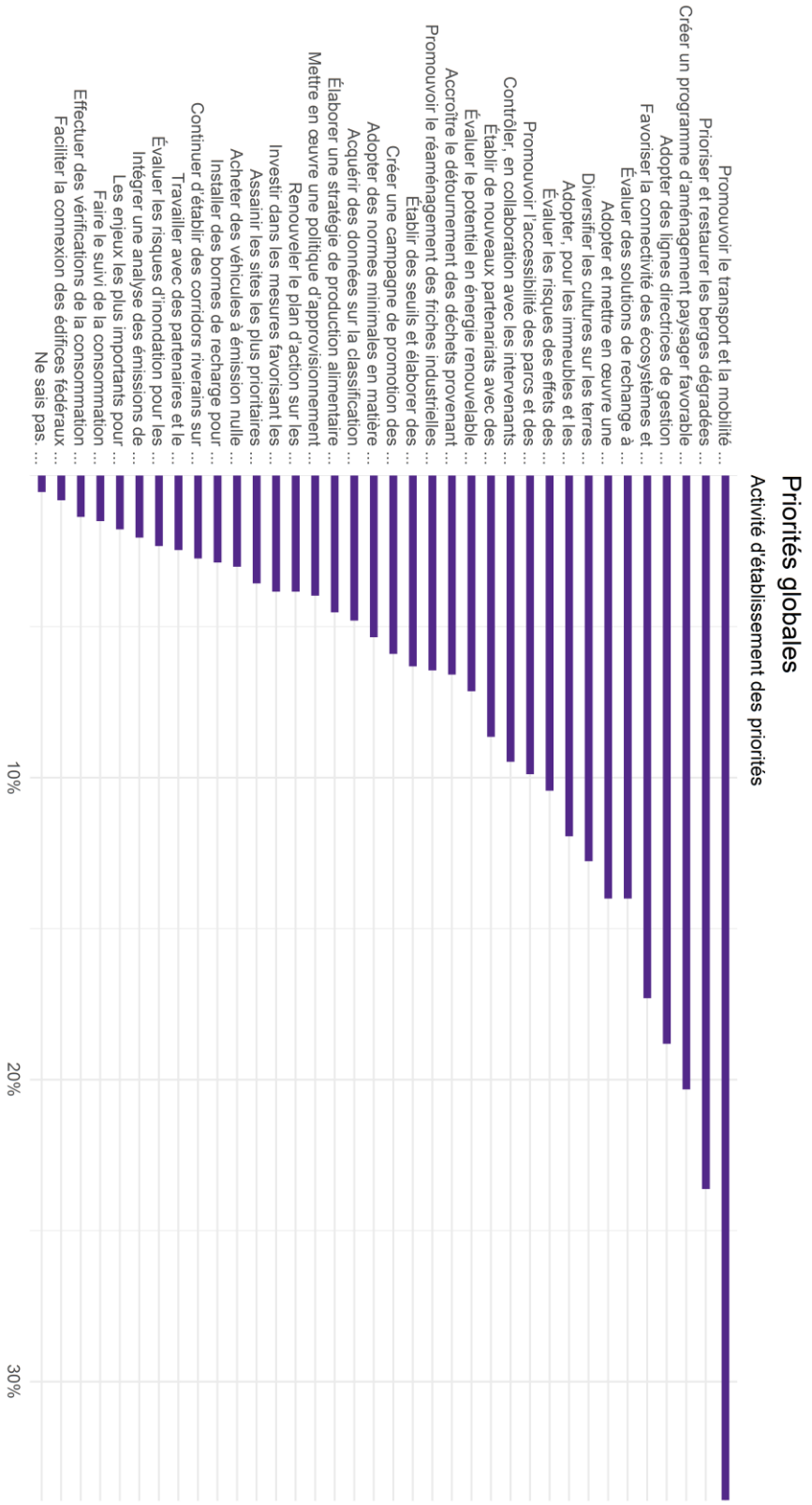
Mesure relative aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale. (80 %)
Un gouvernement à faible émission de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau pour les travaux de rénovation et de construction réalisés sur les terrains de la CCN, y compris dans ses immeubles patrimoniaux. (46 %)
Infrastructure moderne et résiliente	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter des lignes directrices de gestion des eaux pluviales afin de réduire les effets sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau. (78 %)
Énergie propre	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le potentiel en énergie renouvelable des terrains et des bâtiments de la CCN afin d'accroître la proportion de systèmes de production d'énergie renouvelable autonomes. (67 %)
Lacs et cours d'eau vierges	<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer la fonction écosystémique. (80 %)
Terres et forêts gérées durablement	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la connectivité des écosystèmes et des habitats naturels dans la région de la capitale nationale. (57 %)
Populations d'espèces sauvages en santé	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un programme d'aménagement paysager favorable à l'habitat des pollinisateurs. (57 %)
Alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les cultures sur les terres agricoles servant à des activités de monoculture, et accroître la production alimentaire sur les terres agricoles existantes de la Ceinture de verdure. (70 %)
Rapprocher les Canadiens de la nature	<ul style="list-style-type: none"> • Établir de nouveaux partenariats avec des organismes locaux afin de réaliser des programmes et des projets de sensibilisation et de participation des citoyens concernant la conservation de la nature et de la biodiversité sur les terrains de la CCN. (68 %)
Collectivités sûres et en santé	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques sur les terrains de la CCN en vue de réviser les politiques et les pratiques actuelles. (63 %)

Lorsqu'on leur a demandé de demander d'indiquer les trois mesures les plus importantes parmi celles qui comptaient le plus pour eux, les répondants ont le plus souvent choisi les suivantes :

1. Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale. (34 %)
2. Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer la fonction écosystémique. (24 %)
3. Créer un programme d'aménagement paysager favorable à l'habitat des pollinisateurs. (20 %)

Seulement 2 % des répondants ont indiqué que les questions les plus importantes pour eux n'étaient pas abordées dans la Stratégie de développement durable.

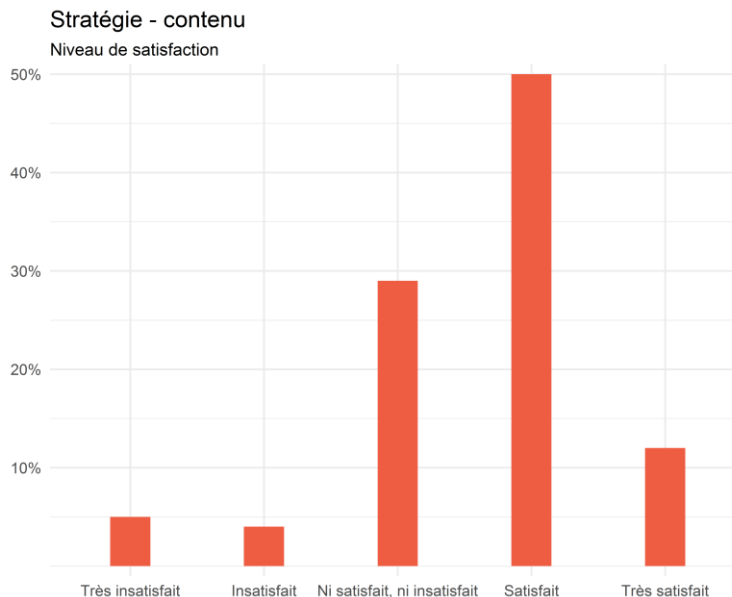
Figure 2



Niveau de satisfaction

Parmi ceux qui ont répondu à l'enquête, 17 % avaient déjà lu la Stratégie de développement durable; 43 % ne l'avaient pas lue avant le début de l'enquête, mais l'avaient fait avant de répondre aux questions; et 40 % ont indiqué qu'ils ne souhaitaient pas lire la stratégie. Parmi ceux qui ont lu la stratégie, une majorité (62 %) se dit satisfaite ou très satisfaite de son contenu, tandis que 9 % se disent insatisfaits ou très insatisfaits (voir figure 3).

Figure 3



Commentaires

La rétroaction fournie par les répondants est variée et, dans certains cas, extrêmement détaillée. La section ci-dessous résume les commentaires formulés concernant les thèmes les plus fréquents de la rétroaction. Des éléments moins courants, mais néanmoins réalisables, sont abordés dans la section suivante, intitulée « Intégration des résultats ».

Sensibilisation et partenariats

Un certain nombre de répondants recommandent de mettre davantage l'accent sur les partenariats et la collaboration avec un éventail d'organismes locaux, principalement avec les municipalités, les ministères fédéraux et les collectivités adjacentes aux terrains de la CCN. Les répondants soulignent que de nombreuses questions incluses dans la stratégie pourraient être abordées de façon plus productive en intégrant l'approche de la CCN à celle des partenaires locaux qui partagent des objectifs similaires. Les répondants affirment aussi qu'ils aimeraient voir plus d'initiatives de mobilisation et d'information publique sur les questions couvertes par la SDD.

Développement et conservation

Plusieurs répondants s'opposent à l'aménagement des terrains de la CCN et soulignent l'importance de protéger des secteurs comme le lac Mud, le parc de la Gatineau et la Ceinture de verdure contre les activités commerciales et l'utilisation non durable.

Mobilisation des peuples autochtones

Certains répondants aimeraient voir une plus grande mobilisation des peuples autochtones locaux en ce qui concerne les mesures décrites dans la stratégie.

Réduction des déchets

Un certain nombre de répondants suggèrent que la CCN prenne des mesures plus directes pour réduire les déchets en général (en particulier l'utilisation de plastique, de styromousse et d'autres matériaux non biodégradables) et pour encourager le recyclage et le compostage sur ses propriétés.

Alimentation et agriculture locales

Plusieurs répondants affirment appuyer les initiatives axées sur la croissance et la promotion des activités agricoles sur les terrains de la CCN, et ils fournissent des mesures concrètes pour atteindre cet objectif. D'autres indiquent qu'ils aimeraient que l'utilisation de pesticides chimiques soit interdite sur les propriétés de la CCN.

Pollution lumineuse

Certains répondants voudraient que la question de la pollution lumineuse soit abordée dans la stratégie.

Contenu technique

Un certain nombre de répondants estiment que le langage utilisé dans la stratégie fait en sorte qu'il est difficile pour le lecteur moyen de comprendre son contenu. Les répondants font remarquer l'utilisation de termes très techniques comme « riverain » ou d'acronymes comme « SPAC ». Certains répondants suggèrent aussi que la stratégie soit rédigée de façon plus convaincante, et ce, afin d'encadrer les mesures et les principes pour qu'ils soient plus facilement compréhensibles pour les lecteurs non techniques.

Exemples de commentaires formulés

Sujet	Exemple de commentaire
Sensibilisation et partenariats	On aimerait établir des liens avec les administrations locales (la ville en particulier), car un certain nombre de ces initiatives pourraient probablement être mieux traitées en collaboration étant donné que la ville et les terrains de la CCN sont étroitement liés. Je pense que l'information publique joue un rôle important dans la réussite

	<p>de ce projet. Je pense vraiment que cela doit faire partie intégrante de la stratégie.</p> <p>Programmes de sensibilisation ou d'information du public sur les effets de l'agriculture animale et/ou de l'élevage industriel.</p>
Développement et conservation	<p>Protection de zones de conservation comme le lac Mud. Nous ne devons pas confondre l'amélioration de l'accès du public aux espaces verts avec la protection des zones à haut risque. La circulation devrait être détournée des zones sensibles.</p> <p>Il n'est pas clairement indiqué que la CCN a l'intention de prolonger les fermetures de routes sur la promenade et dans le parc de la Gatineau afin que les piétons et les cyclistes puissent profiter du parc toute la journée et plusieurs jours par semaine. De plus, la réduction du nombre de jours et de périodes où les voitures ont accès au parc est un moyen facile de réduire le risque pour la faune sur les routes et l'exposition à la pollution (p. ex., bruit, gaz d'échappement), surtout pendant les périodes critiques de reproduction et de migration au printemps et à l'automne.</p>
Mobilisation des peuples autochtones	<p>Il est étonnant que la terre concernant les terres autochtones soit reconnue. Cependant, une collaboration plus spécifique avec les peuples autochtones est nécessaire.</p> <p>Les organisations autochtones ne participent pas à la planification et à la mise en œuvre de la stratégie. Après tout, la CCN est située sur un territoire algonquin non cédé.</p>
Réduction des déchets	<p>La réduction de la pollution plastique devrait être ajoutée aux mesures de suivi, par exemple, on devrait interdire l'utilisation du plastique à usage unique sur les terrains de la CCN et du gouvernement fédéral.</p> <p>Réacheminement des déchets : plus d'informations sont requises sur la façon dont la CCN se propose de réduire les déchets. Suggestions : information sur les questions relatives aux plastiques à usage unique; élimination des pailles et ustensiles de plastique, et autres, aux installations de la CCN.</p>
Alimentation et agriculture locales	<p>J'aimerais que l'on tienne davantage compte des forêts alimentaires et d'autres systèmes alimentaires durables et résilients (p. ex., la permaculture) qui peuvent servir la communauté locale et accroître l'accès aux aliments locaux et assurer la sécurité alimentaire.</p> <p>Appui à la communauté et aux jardins familiaux sur les terrains de la CCN. Soutien à l'agriculture biologique et à l'agriculture biologique à petite et moyenne échelle sur les terrains de la Ceinture de verdure.</p>
Contenu technique	<p>Je pense que vous auriez pu expliquer vos objectifs stratégiques dans un langage plus accessible afin que je puisse vraiment comprendre les options et apporter des réponses plus significatives. Je ne pense pas que la personne moyenne soit en mesure de classer cette liste par ordre de priorité sans plus de contexte et d'explications.</p>

	Certaines formulations ne sont pas claires. Les mots que vous utilisez à la CCN peuvent ne pas être clairs pour le public. Pour ceux qui participent à l'enquête, ils peuvent soit deviner, soit sélectionner « Je ne sais pas ». Aucun de ces choix ne vous aide.
Pesticides	L'interdiction de tous pesticides et herbicides dans la culture agricole ainsi que l'usage modéré (ou l'interdiction) des antibiotiques dans l'alimentation du bétail.
Pollution lumineuse	La définition sous-entendue de la « pollution » ne concerne que la pollution chimique du sol, de l'eau et de l'air. La pollution non chimique (son et lumière) n'est pas abordée dans ce projet.
	Les pratiques environnementales ont trait principalement à la réduction de la consommation d'énergie (bâtiments et transport). Cependant, le fait de se concentrer uniquement sur l'énergie a un impact significatif sur d'autres aspects de l'environnement. La réduction de l'énergie utilisée pour l'éclairage extérieur se traduit par le remplacement des ampoules par des ampoules blanches à DEL, ce qui a un impact majeur sur la faune et la santé humaine. L'approche la plus progressive consiste à réduire l'éclairage extérieur (écrans, réduction de la luminosité, adoption d'une lumière « zéro-bleu » et gradation en fin de soirée). Ces mesures nous permettraient d'économiser beaucoup plus d'énergie que la simple conversion de l'éclairage actuel à DEL.

V. Intégration des résultats

En nous fondant sur les commentaires reçus des répondants dans le cadre de l'enquête publique en ligne, nous avons apporté les modifications suivantes à la Stratégie de développement durable.

1. Modification du langage.

Afin de rendre le rapport plus accessible, nous avons révisé la stratégie en vue de limiter l'utilisation de termes techniques et d'améliorer la clarté générale du document. Nous avons également ajouté un glossaire détaillé pour définir les termes techniques dont l'utilisation est nécessaire dans le document.

2. Accent mis sur les partenariats pour assurer la durabilité régionale.

Afin de mieux communiquer les possibilités de collaboration que l'équipe de la SDD a l'intention d'explorer, une nouvelle partie a été ajoutée à la page 9 de la stratégie. Elle décrit ces possibilités et définit les mesures pour lesquelles la CCN entend piloter la mise en œuvre en partenariat avec d'autres organismes. Un engagement a également été ajouté en vertu du principe de leadership pour « offrir un atelier annuel sur la durabilité régionale ».

3. Interdiction concernant le plastique à usage unique.

En nous fondant sur les commentaires concernant la réduction de la pollution plastique et la promotion de modes de vie sans déchets, nous avons ajouté un indicateur supplémentaire à la mesure 2.8, « Réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement qui proviennent des aires publiques et des activités de la CCN », qui fait référence aux déchets détournés provenant des bureaux de la CCN. Avec l'ajout de cet indicateur, l'équipe estime que la collecte de cinq indicateurs dans le cadre de cette mesure constituera une approche plus efficace que l'interdiction des plastiques sur les terrains de la CCN.

4. Ajout d'information détaillée sur la mesure relative à la pollution lumineuse.

Étant donné que la pollution lumineuse sera traitée par les normes de conception sans danger pour les oiseaux, nous avons ajouté une mention explicite à ce sujet dans la stratégie à la mesure 7.1 « Adopter, pour les immeubles et les terrains fédéraux, des normes de conception architecturale, notamment en matière d'aménagement paysager et d'éclairage, sécuritaires pour les oiseaux ».

5. Consultation des peuples autochtones.

En réponse aux commentaires concernant la consultation et le partenariat avec les communautés autochtones, nous affirmons notre engagement à l'égard de la participation active des communautés autochtones à la mise en œuvre des mesures de cette stratégie.

6. Ajout d'information sur le capital naturel.

Nous avons ajouté de l'information sur le capital naturel et les services écosystémiques fournis par les terrains de la CCN à la page 3, sous la rubrique « Au sujet de la CCN », afin de clarifier le rôle de la CCN dans la gestion durable de la région de la capitale.

7. Date limite pour la mise en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Afin de que la mise en œuvre des stratégies définies dans le plan d'adaptation aux changements climatiques débute dans les délais prévus par la Stratégie de développement durable, nous avons ajouté un indicateur, « Pourcentage de projets qui tiennent compte de l'adaptation aux changements climatiques (100 % d'ici 2023) » à la mesure 1.3 « Évaluer les risques des effets des changements climatiques sur les biens, les programmes et les services de la CCN, et élaborer un plan de résilience et d'adaptation aux changements climatiques ».

8. Pesticides

En réponse aux commentaires sur la nécessité d'éliminer l'utilisation de pesticides sur les terrains de la CCN, nous avons ajouté une phrase sur l'interdiction actuelle d'utiliser les pesticides à des fins esthétiques sur les terrains de la CCN à l'objectif 10.

9. Préciser la relation avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Afin de préciser le lien existant entre les mesures et indicateurs de la stratégie et les résultats et cibles des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, nous avons révisé la section sur les ODD de la page 5.

10. Préciser le rôle de la CCN en matière de transport durable.

Afin de clarifier le rôle de la CCN en matière de transport durable, nous avons fourni des détails supplémentaires à ce sujet à la page 13.

VI. Prochaines étapes

Les commentaires reçus lors de la consultation publique en ligne ont été examinés et intégrés à la version finale de la Stratégie de développement durable, qui sera présentée au Conseil d'administration le 18 septembre 2018.

VII. Annexe 1 : Enquête en ligne

Bienvenue!

La Commission de la capitale nationale (CCN) élabore actuellement sa stratégie de développement durable 2018-2023 et souhaite obtenir votre opinion.

En nous fondant sur les résultats de vastes consultations réalisées auprès du personnel de la CCN, d'intervenants de la région et du grand public, nous avons défini 34 actions regroupées sous 10 grands objectifs à mettre en œuvre d'ici 2023.

Ces actions nous pousseront à innover et à améliorer nos façons de faire dans le cadre de nos travaux visant à bâtir une région de la capitale toujours plus verte. Vos commentaires nous aideront à cibler nos efforts parmi ces actions.

Dans les sections qui suivent, vous pourrez indiquer l'action ou les deux actions les plus importantes pour vous pour chacun des 10 grands objectifs de la Stratégie de développement durable. À la fin de cet exercice, la liste de toutes les actions que vous aurez choisies vous sera présentée, et on vous demandera d'indiquer les trois actions de cette liste les plus importantes pour vous.

Mesure relative aux changements climatiques

Parmi les options suivantes, veuillez choisir la ou les deux actions les plus importantes pour vous.

1. Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale.
2. Promouvoir le réaménagement des friches industrielles excédentaires et des terrains de la CCN adjacents aux stations de transport en commun conformément aux plans de la CCN.
3. Évaluer les risques des effets des changements climatiques sur les biens, les programmes et les services de la CCN, et élaborer un plan de résilience et d'adaptation aux changements climatiques.
4. Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements de la CCN.
5. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
6. Ne sais pas.

Un gouvernement à faible émission de carbone

Parmi les options suivantes, veuillez choisir la ou les deux actions les plus importantes pour vous.

1. Effectuer des vérifications de la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels, commerciaux et des résidences officielles.
2. Intégrer une analyse des émissions de gaz à effet de serre dans les projets de rénovation et de construction en tenant compte des lignes directrices des meilleures pratiques pour les lieux et les immeubles patrimoniaux.
3. Faire le suivi de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des terrains de la CCN, y compris des installations nouvellement louées et de celles dont le bail a été renouvelé.
4. Adopter des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau pour les travaux de rénovation et de construction réalisés sur les terrains de la CCN, y compris dans ses immeubles patrimoniaux.
5. Acheter des véhicules à émission nulle ou hybrides pour la flotte de la CCN.
6. Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement écologique pour les biens et services.
7. Investir dans les mesures favorisant les moyens de transport à faibles émissions de carbone afin de réduire les émissions liées au navettage et aux voyages professionnels des employés.
8. Accroître le détournement des déchets provenant des zones publiques et des opérations de la CCN.
9. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
10. Ne sais pas.

Infrastructure moderne et résiliente

Parmi les options suivantes, veuillez choisir l'action la plus importante pour vous.

1. Adopter des lignes directrices de gestion des eaux pluviales afin de réduire les effets sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau.
2. Évaluer les risques d'inondation pour les biens et les opérations de la CCN se trouvant dans les zones inondables de récurrence 100 ans et 350 ans.
3. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
4. Ne sais pas.

Énergie propre

Parmi les options suivantes, veuillez choisir l'action la plus importante pour vous.

1. Évaluer le potentiel en énergie renouvelable des terrains et des bâtiments de la CCN afin d'accroître la proportion de systèmes de production d'énergie renouvelable autonomes.
2. Faciliter la connexion des édifices fédéraux et appartenant à la CCN au réseau énergétique de quartier de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
3. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
4. Ne sais pas.

Lacs et cours d'eau vierges

Parmi les options suivantes, veuillez choisir l'action la plus importante pour vous.

1. Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer la fonction écosystémique.
2. Continuer d'établir des corridors riverains sur les propriétés louées.
3. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
4. Ne sais pas.

Terres et forêts gérées de façon durable

Parmi les options suivantes, veuillez choisir la ou les deux actions les plus importantes pour vous.

1. Adopter et mettre en œuvre une stratégie sur les forêts qui tient compte de la valeur du patrimoine naturel et culturel et qui est axée sur la protection des arbres en milieu urbain.
2. Contrôler, en collaboration avec les intervenants de la région, la propagation des espèces de plantes envahissantes.
3. Favoriser la connectivité des écosystèmes et des habitats naturels dans la région de la capitale nationale.
4. Renouveler le plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN, qui prévoit notamment l'amélioration de la biodiversité sur ses terrains.
5. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
6. Ne sais pas.

Populations d'espèces sauvages en santé

Parmi les options suivantes, veuillez choisir la ou les deux actions les plus importantes pour vous.

1. Adopter, pour les immeubles et les terrains fédéraux, des normes de conception architecturale et d'aménagement paysager sécuritaires pour les oiseaux.
2. Acquérir des données sur la classification écologique des terrains et les analyser en vue de localiser et de protéger l'habitat potentiel d'espèces en péril.
3. Créer un programme d'aménagement paysager favorable à l'habitat des pollinisateurs.
4. Établir des seuils et élaborer des lignes directrices en matière d'écologie routière afin de réduire la mortalité de la faune sur les routes.
5. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
6. Ne sais pas.

Alimentation durable

Parmi les options suivantes, veuillez choisir la ou les deux actions les plus importantes pour vous.

1. Créer une campagne de promotion des aliments produits localement sur les terrains de la CCN.
2. Élaborer une stratégie de production alimentaire relative aux terrains urbains pour compléter la Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable.
3. Diversifier les cultures sur les terres agricoles servant à des activités de monoculture, et accroître la production alimentaire sur les terres agricoles existantes de la Ceinture de verdure.
4. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
5. Ne sais pas.

Rapprocher les Canadiens de la nature

Parmi les options suivantes, veuillez choisir la ou les deux actions les plus importantes pour vous.

1. Établir de nouveaux partenariats avec des organismes locaux afin de réaliser des programmes et des projets de sensibilisation et de participation des citoyens concernant la conservation de la nature et de la biodiversité sur les terrains de la CCN.
2. Promouvoir l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la capitale par les transports en commun.
3. Travailler avec des partenaires et le secteur privé pour installer de nouvelles stations de vélopartage dans les espaces verts urbains de la CCN.
4. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
5. Ne sais pas.

Collectivités sûres et en santé

Parmi les options suivantes, veuillez choisir l'action la plus importante pour vous.

1. Assainir les sites les plus prioritaires se trouvant sur les terrains de la CCN dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
2. Évaluer des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques sur les terrains de la CCN en vue de réviser les politiques et les pratiques actuelles.
3. Aucune des actions ci-dessus n'est importante pour moi.
4. Ne sais pas.

Vos priorités

Voici la liste de vos réponses aux questions 1 à 10. Parmi ces actions, quelles sont les trois plus importantes pour vous?

1. Promouvoir le transport et la mobilité durables dans la région de la capitale nationale.
2. Promouvoir le réaménagement des friches industrielles excédentaires et des terrains de la CCN adjacents aux stations de transport en commun conformément aux plans de la CCN.
3. Évaluer les risques des effets des changements climatiques sur les biens, les programmes et les services de la CCN, et élaborer un plan de résilience et d'adaptation aux changements climatiques.
4. Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les stationnements de la CCN.
5. Effectuer des vérifications de la consommation d'énergie des bâtiments résidentiels, commerciaux et des résidences officielles.
6. Intégrer une analyse des émissions de gaz à effet de serre dans les projets de rénovation et de construction en tenant compte des lignes directrices des meilleures pratiques pour les lieux et les immeubles patrimoniaux.
7. Faire le suivi de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et des terrains de la CCN, y compris des installations nouvellement louées et de celles dont le bail a été renouvelé.
8. Adopter des normes minimales en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation efficace de l'eau pour les travaux de rénovation et de construction réalisés sur les terrains de la CCN, y compris dans ses immeubles patrimoniaux.
9. Acheter des véhicules à émission nulle ou hybrides pour la flotte de la CCN.
10. Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement écologique pour les biens et services.
11. Investir dans les mesures favorisant les moyens de transport à faibles émissions de carbone afin de réduire les émissions liées au navettage et aux voyages professionnels des employés.
12. Accroître le détournement des déchets provenant des zones publiques et des opérations de la CCN.
13. Adopter des lignes directrices de gestion des eaux pluviales afin de réduire les effets sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau.
14. Évaluer les risques d'inondation pour les biens et les opérations de la CCN se trouvant dans les zones inondables de récurrence 100 ans et 350 ans.
15. Évaluer le potentiel en énergie renouvelable des terrains et des bâtiments de la CCN afin d'accroître la proportion de systèmes de production d'énergie renouvelable autonomes.
16. Faciliter la connexion des édifices fédéraux et appartenant à la CCN au réseau énergétique de quartier de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).
17. Prioriser et restaurer les berges dégradées des cours d'eau et des lacs sur les terrains de la CCN afin d'améliorer la fonction écosystémique.
18. Continuer d'établir des corridors riverains sur les propriétés louées.
19. Adopter et mettre en œuvre une stratégie sur les forêts qui tient compte de la valeur du patrimoine naturel et culturel et qui est axée sur la protection des arbres en milieu urbain.
20. Contrôler, en collaboration avec les intervenants de la région, la propagation des espèces de plantes envahissantes.

21. Favoriser la connectivité des écosystèmes et des habitats naturels dans la région de la capitale nationale.
22. Renouveler le plan d'action sur les ressources naturelles de la CCN, qui prévoit notamment l'amélioration de la biodiversité sur ses terrains.
23. Adopter, pour les immeubles et les terrains fédéraux, des normes de conception architecturale et d'aménagement paysager sécuritaires pour les oiseaux.
24. Acquérir des données sur la classification écologique des terrains et les analyser en vue de localiser et de protéger l'habitat potentiel d'espèces en péril.
25. Créer un programme d'aménagement paysager favorable à l'habitat des pollinisateurs.
26. Établir des seuils et élaborer des lignes directrices en matière d'écologie routière afin de réduire la mortalité de la faune sur les routes.
27. Créer une campagne de promotion des aliments produits localement sur les terrains de la CCN.
28. Élaborer une stratégie de production alimentaire relative aux terrains urbains pour compléter la Stratégie en matière d'alimentation et d'agriculture durable.
29. Diversifier les cultures sur les terres agricoles servant à des activités de monoculture, et accroître la production alimentaire sur les terres agricoles existantes de la Ceinture de verdure.
30. Établir de nouveaux partenariats avec des organismes locaux afin de réaliser des programmes et des projets de sensibilisation et de participation des citoyens concernant la conservation de la nature et de la biodiversité sur les terrains de la CCN.
31. Promouvoir l'accessibilité des parcs et des espaces verts de la capitale par les transports en commun.
32. Travailler avec des partenaires et le secteur privé pour installer de nouvelles stations de vélopartage dans les espaces verts urbains de la CCN.
33. Assainir les sites les plus prioritaires se trouvant sur les terrains de la CCN dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
34. Évaluer des solutions de rechange à l'utilisation de pesticides chimiques sur les terrains de la CCN en vue de réviser les politiques et les pratiques actuelles.
35. Les enjeux les plus importants pour moi ne figurent pas dans la stratégie.
36. Ne sais pas.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de vos priorités.

Dans la dernière section du sondage, nous vous demanderons de fournir un commentaire général sur la Stratégie de développement durable dans son ensemble.

Avez-vous lu l'ébauche de la Stratégie de développement durable 2018-2023 sur le site Web de la CCN?

1. Oui, je l'ai lue.
2. Non, mais j'aimerais la lire dès maintenant. (lien à suivre à la prochaine page)
3. Non, et je ne souhaite pas la lire pour l'instant.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des 34 actions définies dans la Stratégie de développement durable 2018-2023?

1. Très satisfait
2. Satisfait
3. Ni satisfait, ni insatisfait
4. Insatisfait
5. Très insatisfait

Selon vous, manque-t-il des éléments ou y a-t-il des éléments qui devraient être clarifiés parmi les 34 actions définies dans la Stratégie de développement durable 2018-2023?

Veillez inscrire votre réponse dans la case ci-dessous.

Vous pouvez accéder à l'ébauche de la Stratégie de développement durable en cliquant ici. Le document s'ouvrira sous un nouvel onglet. Une fois que vous l'aurez lue, veuillez revenir au sondage pour finir d'y répondre.

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la Stratégie de développement durable 2018-2023?

1. Très satisfait
2. Satisfait
3. Ni satisfait, ni insatisfait
4. Insatisfait
5. Très insatisfait

Selon vous, manque-t-il des éléments ou y a-t-il des éléments qui devraient être clarifiés dans la Stratégie de développement durable 2018-2023?

Veillez inscrire votre réponse dans la case ci-dessous.